

Interview de Mme Yasmine LAHLOU FILALI Présidente d'A3P Maroc

Pharmacie.ma : A3P Maroc a organisé les 12 et 13 avril 2018 à Marrakech son congrès annuel. Quelle évaluation faites-vous de cette édition ?

Mme Yasmine LAHLOU FILALI

Ce congrès annuel a traité de thématiques d'actualités notamment réglementaires comme les médicaments biosimilaires, les dispositifs médicaux, les ruptures de

Mme Yasmine LAHLOU FILALI

La traçabilité des médicaments est un souci majeur, notamment pour maîtriser le circuit du médicament depuis son site de fabrication jusqu'à la délivrance au patient et lutter contre la contrefaçon. La sérialisation consiste à attribuer un numéro unique à chaque boîte de médicament et le suivre ainsi tout au long du circuit. Les industriels marocains sont

Pharmacie.ma : Certaines thématiques prévues par A3P ont permis de dégager des recommandations. Pourriez-vous nous en rappeler les plus importantes ?

Mme Yasmine LAHLOU FILALI

Notre association a pour but de favoriser les échanges entre industriels, fournisseurs et



M. Ali OULADALI, M. Yasmine LAHLOU FILALI et M. Mohamed Abdelmoumen MAHLI

stocks des médicaments, la validation de nettoyage... et technologiques, comme la sérialisation, le single use en production, le remplissage en blow fill seal, les équipements de laboratoire, etc.

À l'instar des précédentes éditions, ce congrès a permis d'échanger et de transmettre des connaissances avancées entre spécialistes nationaux et internationaux.

Pharmacie.ma : A3P Maroc a programmé à deux reprises la « sérialisation », pensez-vous que les industriels marocains sont capables de relever un tel défi pour sécuriser le circuit du médicament ?

capables de relever ce défi, d'ailleurs certains industriels exportateurs le font déjà dans les régions où la sérialisation est obligatoire, au Moyen Orient notamment.

La sérialisation sera mise en application en 2019 en Europe. Quant au Maroc, il faut impliquer tous les acteurs de la chaîne du médicament, les grossistes, les officinaux, les douanes... C'est un projet de grande envergure pour un pays ou une région, et A3P Maroc permet aux industriels marocains d'être informés des dernières évolutions réglementaires et de l'état de réalisation à l'international.

représentants ou experts de la réglementation marocaine. La finalité n'est pas de dégager des recommandations comme pourrait le faire le COPFR, mais plutôt de s'accorder un moment de réflexion collective dans un climat convivial pour échanger sur des problématiques et enjeux de notre secteur, d'anticiper les futures réglementations internationales et leur mise en application au Maroc. Certains sujets sont traités régulièrement, comme la maîtrise de la contamination, la biotechnologie, les BPF, les ICH, la validation de nettoyage, les systèmes informatisés, la qualification.